



Conseil économique et social

Distr. générale
28 janvier 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Comité directeur du Programme «Efficacité énergétique 21»

Vingt-quatrième session

Genève, 17 avril 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-quatrième session*

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 17 avril 2013, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Questions découlant de la vingt et unième session du Comité de l'énergie durable et résultats des consultations sur le sous-programme concernant l'énergie qui intéressent les travaux du Groupe d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques.
4. Amélioration de l'efficacité dans le cadre du Programme «Efficacité énergétique 21»:
 - a) Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques;

* De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site Web de la Division de l'énergie durable (<http://www.unece.org/energy>), et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au moins avant le début de la session soit par télécopie (+41 22 917 0038) soit par courrier électronique à laurence.rotta@unece.org avec copies à nadejda.khamrakulova@unece.org. Les membres des délégations sont priés de se présenter, une heure et demie au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site Web de la Division de l'énergie durable), pour retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficulté, veuillez téléphoner au secrétariat (postes 75976, 74140 ou 75773).

- b) Efficacité énergétique globale 21;
 - c) Renforcement des synergies entre les programmes nationaux des pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie pour accroître la sécurité énergétique;
 - d) Renforcement de la sécurité énergétique et amélioration de l'accès aux sources d'énergie au moyen de partenariats public-privé dans le domaine des sources d'énergie renouvelables;
 - e) Atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les technologies modernes d'exploitation des combustibles fossiles;
 - f) ATLETE II – Appliance Testing for Washing Machines Energy Label & Ecodesign Evaluation;
 - g) Efficacité énergétique dans le secteur du logement.
- 5. Autres activités éventuelles visant à améliorer l'efficacité énergétique.
 - 6. Plan-programme 2012-2015 pour le Programme «Efficacité énergétique 21».
 - 7. Questions diverses.
 - 8. Conclusions et recommandations.
 - 9. Date de la prochaine session.

II. Annotations de l'ordre du jour provisoire

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

- 1. Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Élection du Bureau

- 2. À sa vingt-troisième session, tenue en avril 2012, le Comité directeur a élu son bureau comme suit: M. Mark Hopkins (Fondation des Nations Unies), Président; M. Zdravko Genchev (Bulgarie), M. Timur Ivanov (Fédération de Russie) et M^{me} Milena Presutto (Italie), Vice-Présidents. Le Bureau est élu pour une période de deux ans.

Point 3

Questions découlant de la vingt et unième session du Comité de l'énergie durable et résultats des consultations sur le sous-programme concernant l'énergie qui intéressent les travaux du Groupe d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques

- 3. Le secrétariat fera rapport sur les décisions prises par le Comité à sa vingt et unième session (28 et 29 novembre 2012) et sur les incidences éventuelles pour le Comité directeur du Programme «Efficacité énergétique 21» des consultations sur le sous-programme concernant l'énergie.

Point 4

Amélioration de l'efficacité dans le cadre du Programme «Efficacité énergétique 21»

4. Le secrétariat présentera l'évolution récente de la mise en œuvre du Programme «Efficacité énergétique 21».

a) Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques

5. Le secrétariat présentera les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques». Il rendra compte en particulier des résultats du troisième Forum international sur les énergies renouvelables et de l'Atelier consacré aux études de cas sur le financement des mesures d'efficacité énergétique et la promotion des technologies de pointe dans le domaine de l'efficacité énergétique, qui se sont tenus au lac d'Issyk Kul (Kirghizistan) du 12 au 14 septembre 2012. Le secrétariat rendra également compte de l'état d'avancement des préparatifs du quatrième Forum international sur les énergies renouvelables, qui devrait en principe se tenir en Ouzbékistan en septembre 2013.

b) Efficacité énergétique globale 21

6. Le secrétariat présentera l'évolution récente de la mise en œuvre du projet «Efficacité énergétique globale 21» et de ses sous-projets ainsi que les résultats de la cinquième session du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique globale 21 qui se tiendra le 16 avril 2013.

c) Renforcement des synergies entre les programmes nationaux des pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie pour accroître la sécurité énergétique

7. Le secrétariat fera rapport sur l'évolution récente de la mise en œuvre du projet de renforcement des synergies entre les programmes nationaux des pays de la CEI en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie pour accroître la sécurité énergétique.

d) Renforcement de la sécurité énergétique et amélioration de l'accès aux sources d'énergie au moyen de partenariats public-privé dans le domaine des sources d'énergie renouvelables

8. Le secrétariat présentera l'évolution récente de la mise en œuvre du projet de renforcement de la sécurité énergétique et d'amélioration de l'accès aux sources d'énergie au moyen de partenariats public-privé dans le domaine des sources d'énergie renouvelables.

e) Atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les technologies modernes d'exploitation des combustibles fossiles

9. Le secrétariat fera rapport sur l'évolution récente de la mise en œuvre du projet d'atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les technologies modernes d'exploitation des combustibles fossiles.

f) ATLETE II – Appliance Testing for Washing Machines Energy Label & Ecodesign Evaluation

10. Un membre du Bureau présentera l'évolution récente de la mise en œuvre du projet ATLETE II – Appliance Testing for Washing Machines Energy Label & Ecodesign Evaluation.

g) Efficacité énergétique dans le secteur du logement

11. Le secrétariat fera rapport sur l'évolution récente de la mise en œuvre de l'activité de coopération interdivisions «Efficacité énergétique dans le secteur du logement».

Point 5

Autres activités éventuelles visant à améliorer l'efficacité énergétique

12. Le secrétariat et le Bureau présenteront d'autres activités visant à améliorer l'efficacité énergétique qui pourraient être entreprises par la Division de l'énergie durable de la CEE conformément aux résultats des consultations informelles sur l'énergie durable. Parmi les thèmes qui pourraient être débattus, on peut citer les suivants: sensibilisation aux réseaux intelligents; normes applicables à l'équipement et étiquetage de celui-ci; amélioration de l'efficacité énergétique dans les immeubles d'habitation et les bâtiments publics (par leur adaptation) ainsi que dans les nouvelles constructions; et gestion de l'énergie industrielle. Les membres des délégations peuvent proposer d'autres activités.

Point 6

**Plan-programme 2012-2015 pour le Programme
«Efficacité énergétique 21»**

13. Le secrétariat présentera un exposé sur le plan-programme pour la huitième phase triennale du Programme «Efficacité énergétique 21» (2012-2015), qui a été modifié pour refléter les débats tenus à la vingt-troisième session du Comité directeur en avril 2012. Le Comité directeur devrait en principe approuver ce plan-programme.

Point 7

Questions diverses

14. Au moment de la rédaction du présent ordre du jour, aucune question n'était prévue au titre de ce point.

Point 8

Conclusions et recommandations

15. Le Président du Comité directeur et le secrétariat résumeront les conclusions et recommandations formulées à l'issue de la session. Le rapport sur les travaux de la réunion sera diffusé lorsque celle-ci sera achevée.

Point 9

Date de la prochaine session

16. La date de la vingt-cinquième session du Comité directeur du Programme «Efficacité énergétique 21», qui se tiendra à Genève en 2014, sera annoncée à l'issue de la vingt-quatrième session.